FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS





PROTECTION SOCIALE

Montreuil, le 20 octobre 2015



PENSIONS-SALAIRES

LE 29 OCTOBRE 2015, MANIFESTATION NATIONALE UNITAIRE À PARIS

Le coup de force du Gouvernement dégrade un peu plus encore les branches « retraites et maladie » de nos régimes de protection sociale.

Cheminots actifs et retraités, du cadre permanent et contractuels, nous sommes tous concernés, nous devons nous mobiliser afin de faire blocage à l'impasse politique.

Lors de la manifestation nationale en direction du Ministère des Affaires Sociales, la CGT portera aux décideurs politiques les exigences pour l'ensemble des cheminots, quel que soit leur statut :

Pour la revalorisation des pensions :

Le Gouvernement acte un nouveau gel des pensions (revalorisation de 1 pour mille) depuis avril 2013 jusqu'à octobre 2016. Par le biais d'une sous indexation sur les prix, il prétend que le pouvoir d'achat est automatiquement maintenu. C'est faux! L'indice ne prend pas en compte la fiscalité, ni les éléments qui pèsent sur les retraités. Nous exigeons une augmentation générale des salaires pour les actifs.

Pour la prise en compte des trimestres d'apprentissage :

En 1978, l'assiette de cotisation des trimestres d'apprentissage a été artificiellement diminuée par le Gouvernement Barre. Il en résulte des validations de trimestres aléatoires variant de 1 à 6 pour les 2 années travaillées. Le calcul des pensions est extrêmement pénalisé. C'est injuste!

Pour les retraites complémentaires ARRCO et AGIRC :

Suite à l'accord de principe entre le MEDEF et les Organisations Syndicales sous pression du Gouvernement, l'ouverture des droits à une retraite complémentaire du régime général est désormais à 63 ans. Ce nouveau recul entraine une baisse de 8,5% des pensions complémentaires pour les cheminots contractuels et le personnel CE/CCE. C'est inacceptable !

Pour la couverture maladie :

Tous les ayants droit de plus de 16 ans ne seront plus rattachés au régime du salarié de la famille. Le projet de loi sur le financement de la Sécurité Sociale fragilise les plus faibles pour exonérer le patronat. Les enfants et conjoints de cheminots sont encore plus frappés par ce projet, les droits spécifiques du régime spécial également. C'est dangereux !

Dans cette période où le Gouvernement est à la botte du patronat, nous devons réagir. L'argent existe, le travail est créateur de richesses accaparées par les grands actionnaires. Manifestons unitairement le 29 octobre à Paris. Une délégation a demandé à être reçue au Ministère afin de lui déposer les dizaines de milliers de signatures portant exigence d'ouverture de négociations sur l'ensemble de ces sujets.

RENDEZ-VOUS LE 29 OCTOBRE 2015, À 12H30 À MONTPARNASSE

